

**Veille de l'Observatoire**  
numéro 36 (novembre 2007)

**La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.**

**L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.**

**La veille est aussi disponible sur notre site Internet:**  
<http://www.criec.uqam.ca/observatoire/veille.htm>

**Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec [criec@uqam.ca](mailto:criec@uqam.ca)**

**DANS CE NUMÉRO:**

1. La Cour fédérale du Canada rejette l'entente sur les tiers pays sûrs
2. Recensement 2006 : Portrait linguistique et portrait de la population née à l'étranger
3. Des défis importants pour la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada
4. Plan annuel d'immigration 2008 : vers une augmentation des niveaux d'immigration
5. La Commission Bouchard-Taylor
6. La religion dans l'espace public : un module de formation en ligne
7. Colombie-Britannique : entente historique entre le gouvernement et les Premières Nations en matière d'éducation
8. Les demandeurs d'asile dans l'Union européenne : évaluation de la Directive Qualification
9. Le Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur le logement convenable déplore la piètre qualité des infrastructures dans les réserves autochtones du Canada
10. La collecte de « données ethniques » dans les pays membres de l'Union européenne
11. Rapport sur la situation des travailleurs agricoles migrants au Canada
12. Ontario : près de la moitié des personnes ayant recours aux banques alimentaires sont de nouveaux Canadiens
13. États-Unis : étude sur la mobilité sociale des Afro-américains
14. États-Unis : profil de la population née à l'étranger

# GOUVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

## À OTTAWA...

### 1. La Cour fédérale du Canada rejette l'entente sur les tiers pays sûrs

À la suite d'une contestation judiciaire initiée par le **Conseil canadien pour les réfugiés**, le **Conseil canadien des églises** et **Amnistie internationale Canada**, la **Cour fédérale du Canada** condamne l'*Entente sur les tiers pays sûrs* entre le Canada et les États-Unis (<http://decisions.fct-cf.gc.ca/en/2007/2007fc1262/2007fc1262.pdf>). Selon la Cour, il est déraisonnable de conclure que les États-Unis se conforment à la *Convention contre la torture* et à la *Convention relative au statut des réfugiés*. Elle souligne aussi de graves manquements au système d'asile américain, comme les déportations de certains individus vers des pays où ils risquent la torture, le fait que les femmes victimes de violence conjugale se voient refuser toute forme de protection, les catégories très larges qui excluent les individus du statut de réfugié, etc. Pour toutes ces raisons, la Cour estime que l'*Entente sur les tiers-pays sûrs* enfreint les droits des réfugiés.

Les organismes à l'origine de la contestation judiciaire ont applaudi la décision rendue et demandent maintenant au gouvernement du Canada « de ne pas appeler de ce jugement, mais plutôt de reconnaître une bonne occasion pour le Canada de réaffirmer son rôle traditionnel de défenseur inconditionnel de la sécurité et du bien-être des réfugiés »

(<http://www.ccrweb.ca/fra/media/communi/30nov07.htm>).

### 2. Recensement 2006 : Portrait linguistique et portrait de la population née à l'étranger

**Statistique Canada** a publié deux rapports qui présentent des analyses détaillées des données du Recensement 2006 portant sur l'immigration et la citoyenneté ainsi que sur la composition des groupes linguistiques au Canada.

*Immigration au Canada : un portrait de la population née à l'étranger*

(<http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/immcit/pdf/97-557-XIF2006001.pdf>) cible les caractéristiques de la population née à l'étranger, particulièrement les immigrants récents arrivés au Canada au cours des cinq dernières années. Ces caractéristiques sont étudiées au niveau national, provincial et territorial ainsi qu'au niveau de certaines régions métropolitaines de recensement. Parmi les faits saillants, le rapport note que la proportion de la population née à l'étranger est la plus élevée en 75 ans et que les trois plus grands centres urbains du pays, Montréal, Toronto et Vancouver, attirent sept nouveaux immigrants sur dix.

*Le portrait linguistique en évolution*

(<http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/language/pdf/97-555-XIF2006001.pdf>) porte sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison des Canadiens, de même que sur leur connaissance du français et de l'anglais. Bien que la société canadienne soit de plus en plus multilingue en raison de la forte croissance des allophones (un Canadien sur cinq en 2006), les données du recensement montrent que la dualité linguistique persiste. Près de la moitié de ces allophones parlent plus souvent l'anglais ou le français à la maison. De même, on note au Québec une hausse de l'utilisation du français à la maison chez les allophones.

### 3. Des défis importants pour la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

La **Commission de l'immigration et du statut de réfugié au Canada** vient de rendre public son *Rapport sur le rendement 2006-2007* (<http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2006-2007/inst/irb/irb-fra.pdf>) qui présente un examen de son rendement et de ses réalisations par rapport aux plans et priorités énoncées au cours de la dernière année. Même si elle affirme avoir atteint certains de ses objectifs, la Commission soutient qu'elle devra faire face à des défis importants au cours des prochaines années. En effet, « étant donné l'accroissement du nombre de nouveaux cas et les retards dans les nominations et les renouvellements de mandat de commissaires, la Section de la protection des réfugiés n'a pas été en mesure de régler autant de cas que prévu dans les plans de l'exercice visé ». En somme, la Commission espère pouvoir s'entendre avec le gouvernement de manière à pouvoir disposer d'un nombre suffisant de commissaires, ce qui permettrait d'assurer l'efficacité du processus et ainsi améliorer la rapidité avec laquelle les décisions sont rendues.

## À QUÉBEC...

### 4. Plan annuel d'immigration 2008 : vers une augmentation des niveaux d'immigration

Le *Plan annuel d'immigration 2008* du **ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)** (<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/Plan-immigration-2008.pdf>) prévoit une augmentation progressive des niveaux d'immigration au Québec au cours des trois prochaines années. Le Québec devrait accueillir entre 46 700 et 49 000 immigrants en 2008, première phase d'un plan triennal qui vise à porter ce nombre à 55 000 en 2010. Le document fait aussi état des objectifs pour 2008. Ainsi, la part des immigrants admis découlant de la sélection québécoise devrait être de l'ordre de 72% du total des admissions, la proportion des immigrants connaissant le français au moment de leur admission devrait représenter 61% du volume global, et la part de l'immigration économique devrait être de 64%.

Par ailleurs, dans *Soutien financier offert aux immigrants au Québec 2006-2007* (<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPOF/Novembre2007/01/c3216.html>), le **gouvernement du Québec** a annoncé qu'il modifierait la gestion des sommes destinées à l'intégration et à la francisation des immigrants. Afin d'assurer plus de rigueur et de transparence, le gouvernement a annoncé que la totalité de l'enveloppe allouée au chapitre de l'intégration et de la francisation sera versée au budget du **ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)**. Actuellement, ces sommes sont réparties dans les budgets de plusieurs ministères et organismes, « ce qui rend complexe l'exercice permettant d'évaluer le montant global alloué ». Selon le **MICC**, cette nouvelle mesure permettra de mieux coordonner les efforts de l'ensemble du gouvernement afin de mieux contribuer à faire des nouveaux arrivants des citoyens à part entière (<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPOF/Novembre2007/01/c3216.html>).

### 5. La Commission Bouchard-Taylor

La **Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles** a maintenant conclu sa tournée des 17 régions du Québec. Au total, la Commission aura recueilli plus de 700 témoignages, reçu plus de 900 mémoires et entendu plus

de 3000 citoyens lors des forums régionaux. Les mémoires qui ont été soumis à la Commission sont disponibles en ligne (<http://www.accommodements.qc.ca/documentation/memoires.html>).

#### 6. La religion dans l'espace public : un module de formation en ligne

La **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse** vient de mettre en ligne un « module de formation » (<http://www.cdpedj.qc.ca/fr/placedelareligion/docs/religion-presentation-projet.pdf>) qui s'adresse à toute personne intéressée à approfondir les notions de droits de la personne auxquelles on se réfère lorsqu'il s'agit de débattre de la place de la religion dans l'espace public québécois. La Commission estime que le parcours proposé permet d'acquérir des connaissances sur les outils de base permettant de mener une réflexion éclairée sur le sujet, de se familiariser avec les droits et libertés affirmés par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et de comprendre la notion « d'accommodement raisonnable ».

### **AILLEURS AU CANADA....**

#### 7. Colombie-Britannique : entente historique entre le gouvernement et les Premières Nations en matière d'éducation

Le **gouvernement de la Colombie-Britannique** et les **Premières Nations** de la province ont signé une entente historique ([http://www.leg.bc.ca/38th3rd/3rd\\_read/gov46-3.htm](http://www.leg.bc.ca/38th3rd/3rd_read/gov46-3.htm)) qui reconnaît que les Autochtones ont pleine juridiction en matière d'éducation de leurs enfants. L'entente permettra notamment aux Premières Nations de mettre en place leur propre système d'éducation au sein des communautés (de la garderie à la douzième année), en plus de prévoir la création de divers partenariats avec la province qui permettront la reconnaissance des diplômes délivrés par les institutions scolaires autochtones et d'intégrer les enseignants autochtones au registre provincial des enseignants.

### **DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...**

#### 8. Les demandeurs d'asile dans l'Union européenne : évaluation de la Directive Qualification

Le **Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés** vient de publier l'étude *Asylum in the European Union : a Study of the Implementation of the Qualification Directive* (<http://www.unhcr.org/protect/PROTECTION/47302b6c2.pdf>), qui porte sur la mise en place de la Directive Qualification de l'Union européenne. Adoptée par l'UE en 2004, la Directive Qualification est considérée comme l'un des éléments fondateurs du système commun d'asile européen. Elle définit les critères que les États membres de l'UE doivent utiliser pour décider si un demandeur d'asile peut bénéficier d'une protection internationale. L'étude montre comment les dispositions clés de cette directive sont mises en œuvre dans cinq États membre de l'UE (France, Allemagne, Grèce, République slovaque et Suède) qui ont reçu près de 50% des demandes d'asile déposées dans l'UE l'année dernière. Bien que la cohérence dans la prise de décision ait été améliorée sur certaines questions, il reste beaucoup à faire pour que l'UE parvienne à réaliser une approche commune pour les demandes d'asile.

9. Le Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur le logement convenable déplore la piètre qualité des infrastructures dans les réserves autochtones du Canada

Le **Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur le logement convenable** vient de conclure sa mission au Canada

([http://www.ncwcnbes.net/documents/newsroom/2007Oct\\_PressRelease\\_UNSpecialRapporteurPreliminaryFinding.pdf](http://www.ncwcnbes.net/documents/newsroom/2007Oct_PressRelease_UNSpecialRapporteurPreliminaryFinding.pdf)). Cette mission visait à évaluer le degré de réalisation du droit à un logement convenable au Canada et à engager un dialogue avec le gouvernement et la société civile afin de garantir ces droits. Le rapporteur dit avoir été troublé de constater l'impact dévastateur de l'attitude paternaliste des gouvernements fédéral et provinciaux à l'égard des Autochtones vivant dans les réserves et hors-réserve et déplore les conditions de logement et les problèmes d'itinérance qui les affectent. Les logements surpeuplés et insalubres, de même que les difficultés à obtenir les services de base, comme l'accès à l'eau potable et l'assainissement de l'eau, constituent selon lui des problèmes de taille. Il demande au gouvernement fédéral d'engager des fonds et des ressources pour la création d'une stratégie nationale de logement pour les Autochtones qui confèrerait à ces derniers la responsabilité en matière de logement et de services.

10. La collecte de « données ethniques » dans les pays membres de l'Union européenne

La **Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe** vient mettre en ligne l'étude *Statistiques ethniques et protection des données dans les pays du Conseil de l'Europe* ([http://www.coe.int/t/f/droits\\_de\\_l%27homme/ecri/1-ECRI/Statistiques%20ethniques%20et%20protection%20des%20donnees.pdf](http://www.coe.int/t/f/droits_de_l%27homme/ecri/1-ECRI/Statistiques%20ethniques%20et%20protection%20des%20donnees.pdf)) dont l'objectif est de permettre une meilleure compréhension de ce que recouvre la collecte de « données ethniques ». Selon la Commission, « dans un certain nombre d'États, la question du recours à l'ethnicité comme catégorie analytique est loin d'être tranchée et il convient de prendre en considération les aspects idéologiques et éthiques qui conduisent à des approches différentes ». L'étude fait une recension des pratiques en matière de collecte de « données ethniques » dans l'UE, en plus de recueillir le point de vue des principaux acteurs du système de production et d'utilisation des statistiques sur l'opportunité de collecter des « données ethniques ».

## **ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

### **LOCALES...**

11. Rapport sur la situation des travailleurs agricoles migrants au Canada

Le **syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce** vient de publier son rapport annuel sur la *Situation des travailleurs agricoles migrants au Canada 2006-2007*

(<http://www.tuac.ca/Theme/UFCW/files/PDF2007/StatusReportFR2007.pdf>). Selon l'organisme, « le travail dans les fermes au Canada est saisonnier, intensif, dangereux, peu rentable et les lois provinciales sur le travail excluent en général les travailleurs agricoles des nombreuses dispositions régissant les heures de travail, les indemnités de vacances et les heures supplémentaires ». Le syndicat se dit atterré de constater que les employeurs intimident fréquemment les travailleurs migrants et les forcent à remettre leurs passeports et leurs cartes de santé à leur arrivée au Canada. Selon le rapport, entre 18 000 et 20 000 travailleurs en

provenance du Mexique et des Caraïbes viennent travailler dans les fermes canadiennes chaque année.

## 12. Ontario : près de la moitié des personnes ayant recours aux banques alimentaires sont de nouveaux Canadiens

Selon le rapport *Ontario Hunger Report 2007* (<http://oafb.ca/portal/images/downloads/Research/Ontario%20Hunger%20Report%202007.pdf>) de l'**Ontario Association of Food Banks**, près du tiers (29,3%) des personnes ayant recours aux banques alimentaires en Ontario seraient de nouveaux canadiens. Parmi les facteurs pouvant expliquer cette situation, le rapport souligne la difficulté qu'éprouvent de nombreux nouveaux canadiens à trouver un emploi stable, bien rémunéré, ainsi qu'un logement abordable. Selon l'organisme, cela reflète bien la tendance actuelle à l'accroissement du taux de pauvreté des immigrants. Au total, près de 320 000 Ontariens auraient recours aux banques alimentaires tous les mois, un nombre record au Canada.

## INTERNATIONALES...

### 13. États-Unis : étude sur la mobilité sociale des Afro-américains

Selon l'étude *Economic Mobility of Black and White Families* ([http://www.pewtrusts.org/uploadedFiles/wwwpewtrustsorg/Reports/Economic\\_Mobility/EMP%20Black%20and%20White%20Families%20ES+Chapter.pdf](http://www.pewtrusts.org/uploadedFiles/wwwpewtrustsorg/Reports/Economic_Mobility/EMP%20Black%20and%20White%20Families%20ES+Chapter.pdf)) menée par le **Pew Charitable Trust** (États-Unis), près de la moitié des Afro-américains nés à la fin des années 1960 de parents appartenant à la classe moyenne vivaient aujourd'hui sous ou près du seuil de la pauvreté. En contrepartie, seulement 16% des personnes issues de la majorité ont subi une telle dégringolade économique. L'étude avait pour objectif de jauger la vitalité du rêve américain en suivant l'évolution de 2367 personnes, dont 730 Afro-américains, de 1968 à aujourd'hui.

### 14. États-Unis : profil de la population née à l'étranger

Le **Center for Immigration Studies** (États-Unis) vient de publier *Immigrants in the United States, 2007* (<http://www.cis.org/articles/2007/back1007.pdf>) dans lequel il dresse le portrait de la population née à l'extérieur des États-Unis. Parmi les faits saillants du rapport, on note que la population immigrante (légale et illégale) a atteint le nombre record de 37,9 millions en 2007. Plus du tiers de ces immigrants seraient considérés comme des immigrants « illégaux ». Parmi les données sociodémographiques, le rapport indique que plus de 31% des immigrants adultes n'auraient pas complété leurs études secondaires, comparativement à 8% pour les personnes nées dans le pays. Enfin, le taux de pauvreté chez les immigrants atteint 17%, soit environ 50% de plus que celui des personnes nées aux États-Unis.

Cette veille à été compilée par Kim O'Bomsawin (assistante de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration d'Ann-Marie Field (professionnelle de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations).

Elle est réalisée avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer au CRIEC:

[criec@uqam.ca](mailto:criec@uqam.ca) ou (514) 987-3000 poste 3318